

**14<sup>e</sup> Colloque de l'Association de comptabilité nationale**  
**Session 4 - Quelles mesures du niveau de vie et de la richesse des ménages en comptabilité nationale ?**

**Les inégalités entre ménages dans les comptes nationaux : de l'épargne au patrimoine**

*Sébastien Durier, Insee et Lucile Richet- Mastain, Insee*

Au niveau macroéconomique, les comptes nationaux permettent d'analyser les relations entre le revenu, l'épargne et le patrimoine des ménages dans un cadre cohérent et harmonisé au niveau international. Il manque toutefois des informations sur la distribution de ces montants qui permettrait de mieux comprendre le comportement des ménages et de mieux décrire les inégalités.

Au niveau microéconomique, les mesures de distribution sur le revenu, la consommation et le patrimoine sont fournies par des données d'enquêtes réalisées auprès des ménages. Cependant, en raison de définitions et de concepts spécifiques à chaque approche, mais aussi de différences de champ d'observation, les agrégats estimés à partir des enquêtes nécessitent d'être réconciliés avec les données de la comptabilité nationale.

Ainsi, dans la continuité de premiers travaux de réconciliation entre les deux approches menés sur les inégalités de revenus et de consommation dans les comptes nationaux (publiés il y a trois ans), on présente ici de nouveaux résultats, centrés cette fois sur le patrimoine, qui sont issus du rapprochement entre le compte de patrimoine des comptes nationaux et les données d'enquête recueillies sur ce thème auprès d'un échantillon de ménages en 2003.

La présentation portera d'une part sur la méthodologie mise en œuvre pour décomposer le compte de patrimoine, notamment pour rapprocher les champs et concepts utilisés par les deux approches. D'autre part, on présentera les principaux résultats obtenus à partir de ces travaux. La décomposition du compte a été réalisée selon des typologies de ménages déjà mobilisées dans la décomposition des comptes de flux. Certaines comme l'âge et la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage ainsi que le classement selon les quintiles de niveau de vie sont particulièrement discriminantes en matière de patrimoine. On mettra ainsi en regard de la distribution des revenus et de l'épargne, celle des stocks de patrimoine, résultats de l'accumulation passée, ce qui permet d'affiner le portrait de chacune des catégories de ménages étudiées.